Déclaration de la FNEC FP-FO 33
CTSD du second degré du 11 mars 2022

Madame la DASEN, mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Avec les DGH 2022-2023 et leur corrélat en créations-suppressions de postes, le cap a été maintenu « quoi qu'il en coûte » : celui de la destruction des services publics ! Par le manque de postes, les conditions de destruction de l'école publique ont été pérennisées. Des proches du président de la république ont laissé fuiter dans les médias les mesures qu'envisage de prendre le candidat Macron s'il est réélu en 2022 : fusion du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports avec ceux de la Culture et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, suppression du CAPES, « fin du recrutement à vie » dans l'Éducation Nationale. Les équipes de Macron lâchent cette bombe un mois après la grève massive du 13 janvier et au moment où les personnels se mobilisent dans les départements face aux suppressions de postes et de classes prévues pour la rentrée.

Face à ces annonces, aucun démenti n'a été apporté par l'Élysée. Et pour cause, la politique menée depuis cinq ans a démontré que le candidat Macron sert d'autres intérêts que celui de l'École publique et de ses personnels : les réformes du baccalauréat et du lycée, la réforme du collège et les projets éducatifs de territoire ont renforcé l'autonomie des établissements, les plaçant en concurrence directe avec le privé. La suppression des concours signifierait, en outre, la fin du recrutement statutaire, des statuts nationaux, qui seuls garantissent l'indépendance des personnels. Ce serait la fin de l'École publique, laïque et sociale.

Depuis 2021, le concours pour devenir professeur est repoussé d'un an, à la fin de la deuxième année de master. Comme la loi de transformation de la fonction publique, la réforme Blanquer répond à la logique gouvernementale qui consiste à réduire le nombre de fonctionnaires. Elle atteint cet objectif puisque les étudiants de master en deuxième année ne seront plus professeurs fonctionnaires mais étudiants en alternance. Ce décalage d'un an représente environ 9 000 agents de moins, donc de substantielles économies à la clé. Des étudiants qui se destinent à l'enseignement seront envoyés seuls et sans formation dans des classes pour y enseigner huit heures par semaine pour un salaire dérisoire de 865 euros brut par mois.

La baisse du nombre de postes aux concours, la précarisation grandissante et les

contre-réformes (en particulier la masterisation des concours) ont découragé des milliers de candidats. En outre, les suppressions de postes ont conduit à des fermetures de classes en cascades, à l'explosion des effectifs par classe et à un manque criant de remplaçants. Face à cette pénurie qui s'est exacerbée pendant la crise sanitaire, le ministre, plutôt que de créer des postes statutaires, a eu recours à des contractuels, moins chers et corvéables à merci. Il a aussi refusé de répondre aux revendications des AESH mobilisées pour un vrai statut et un vrai salaire. Quant aux revendications des AED, à part une petite phrase au détour de l'article 10 de la loi du 3 mars contre le harcèlement scolaire, qui prévoit la CDIsation après les 6 ans de CDD, aucun décret n'est prévu. L'ordre du jour du prochain CTM n'en fait même pas état. C'est pourquoi, la FNEC FP-FO soutient totalement l'appel à la grève des AED, le 22 mars prochain.

Concernant les mathématiques, le ministre a pris trop tardivement conscience de la violence de l'impact de la réforme du lycée sur toutes les disciplines scientifiques et sur les mathématiques en particulier. Il annonce une nouvelle réforme à la réforme, qui aura éventuellement des répercussions sur les besoins en mathématiques. Nous constatons cinq fermetures de postes en mathématiques en LGT. Ces fermetures sont-elles pertinentes dans un moment de si grande incertitude ? Dans les attentes des précisions du ministre sur les mathématiques, pouvez-vous aujourd'hui, Madame la DASEN, nous annoncer des moyens supplémentaires accordés à notre département ?

Dans les LGT, nous constatons qu'il y a tout de même sept postes supprimés. Combien y en aurait-il eu si le pourcentage d'heures supplémentaires n'avait pas baissé en lycée ? Pour les collèges, il y a un solde positif de créations de postes. Comment peut-il en être autrement avec la création de cinq collèges ? Cela cache tout de même le manque de moyens où on ne finance plus la LVB autre que l'espagnol, ce qui supprime nombre de dispositifs pédagogiques dans les établissements. Nous sommes aussi contre l'inclusion systématique des élèves en ULIS sans moyens car comment accueillir dans certains collèges, les élèves d'ULIS dans des classes à 30 voire plus ?

Concernant les compléments de service en collèges et LGT, nous constatons qu'il y en a toujours trop. Cela génère de mauvaises conditions de travail pour les collègues, et donc pour les élèves par ricochet. Les compléments de service engendrent une fatigue supplémentaire inévitable, surtout si les collègues ont, en plus, des heures supplémentaires qu'ils ne peuvent pas refuser.

En ce qui concerne la voie professionnelle, nous constatons que la priorité ministérielle qui lui est donnée n'est pas mise en place en Gironde. Nous déplorons encore cette année la suppression de 23 postes de PLP. Même si l'on constate 11 créations, le ratio reste négatif, ce qui est inacceptable. Fermer un poste n'est pas une simple opération comptable. Derrière, il y a des fonctionnaires, un engagement, des personnes et leur famille, ce que l'on appelle

communément des ressources humaines. Bien entendu, vous nous direz que tous les collègues touchés par une MCS ont été contactés, qu'une solution a été envisagée avec eux et que, comme vous nous l'avez déclaré lors du dernier CTSD de repli, « ce n'est pas une catastrophe ». Les collègues concernés apprécieront grandement ce genre de propos…

S'agissant de la mobilité, compte tenu du nombre de compléments de service que subissent les PLP, un nombre encore en augmentation avec la suppression, injustifiée, d'heures d'enseignement professionnel en SEGPA. Vous nous direz aussi que tous ont été contactés et que la meilleure solution a été trouvée. En tout cas, les cases sont remplies… La disparition programmée des SEGPA au profit de la mise en place d'un simple dispositif « type » ULIS, plus malléable et corvéable, contribue encore à la détérioration de la situation et des conditions de travail.

Mais bien entendu, tout cela est la conséquence de directives de l'autorité académique pour une orientation massive vers la voie générale et technologique, et de l'acharnement de notre ministre à, prioritairement, détruire l'enseignement professionnel sous couvert de « Transformation de la Voie Professionnelle », avec plus particulièrement la mise en place des familles de métiers. C'est également la conséquence des deux HSA « non refusables » ainsi que celle de de la loi dite de « la liberté de choisir son avenir professionnel » et le « pognon de dingue » distribué pour l'apprentissage. Au-delà des discours affichés, nous regardons les faits et les chiffres, et malheureusement, Madame la DASEN, ils ne sont pas, en Gironde non plus, en faveur de la voie professionnelle.

La FNEC FP-FO de Gironde soutient toutes les mobilisations en cours contre les suppressions de postes et de classes, contre le fait d'imposer des heures supplémentaires, pour un recrutement massif de personnels sous statut, pour de véritables augmentations de salaires, pour l'arrêt des contre-réformes qui mettent à mal les statuts et les conditions de travail, pour le rétablissement du baccalauréat avec ses épreuves terminales et nationales, seul à pouvoir garantir l'égalité de traitement entre les élèves et qui, pour FO, doit rester le premier grade universitaire permettant de choisir la filière de son choix. FO réclame également l'abrogation de la réforme du lycée qui n'est qu'une réforme visant à supprimer des moyens. D'après une note de la DEPP de novembre 2021, le lycée a en effet perdu 35 820 heures de cours en deux ans.

Enfin, nous tenons à remercier les personnels de la DSDEN pour la transmission des documents de travail. Merci de votre écoute.

Delphine Paillé, Camille Tastet, Maud Verdeguer, Franck Gruss,
Pour la FNEC FP-FO